Document généré le 7 juil. 2025 12:01

Criminologie

# Fermeture des réseaux et perception des délinquants à l'égard de la réinsertion sociale
# Network closure and offenders' perception of re-entry into society
# Cierre de las redes y percepción de los delincuentes sobre la reinserción social

Anne-Marie Nolet et Axelle François

Volume 54, numéro 2, automne 2021

La réinsertion sociale : construction d'un objet de recherche

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1084289ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1084289ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-0041 (imprimé)
1492-1367 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Nolet, A.-M. & François, A. (2021). Fermeture des réseaux et perception des délinquants à l'égard de la réinsertion sociale. *Criminologie*, *54*(2), 65–89. https://doi.org/10.7202/1084289ar

Résumé de l'article

Les études sur la réinsertion sociale mentionnent l'impact considérable de l'entourage sur la réussite du processus de réinsertion. Partant d'une perspective relationnelle, cet article vise à analyser les caractéristiques du réseau personnel des individus en lien avec leur perception de la probabilité de se réinsérer socialement. Une enquête a été conduite auprès d'hommes résidents d'une maison de transition (n = 49) et auprès de probationnaires (n = 25). Les analyses quantitatives montrent que l'efficience de leur réseau et la proportion de pairs ayant un passé délinquant contribuent à expliquer la perception de la réinsertion. Plus précisément, les réseaux fermés et constitués de peu de pairs ayant des antécédents délinquants sont susceptibles de mener à une vision optimiste de la réinsertion. Alors que l'ouverture des réseaux est généralement associée à un meilleur accès à des opportunités variées, en contexte de réinsertion sociale, la stabilité offerte par les réseaux fermés est avantageuse. Des pistes pour l'intervention et les recherches à venir sont discutées.

© Les Presses de l'Université de Montréal, 2021

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

# Fermeture des réseaux et perception des délinquants à l'égard de la réinsertion sociale

Anne-Marie Nolet[1] [2]
*Professionnelle de recherche*
*Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal*
*Chercheuse postdoctorale, Université de Moncton*
*anne-marie.nolet@umontreal.ca*

Axelle François
*Professionnelle de recherche*
*Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal*
*Agente de probation, ministère de la Sécurité publique*
*axelle.francois@umontreal.ca*

**RÉSUMÉ** • *Les études sur la réinsertion sociale mentionnent l'impact considérable de l'entourage sur la réussite du processus de réinsertion. Partant d'une perspective relationnelle, cet article vise à analyser les caractéristiques du réseau personnel des individus en lien avec leur perception de la probabilité de se réinsérer socialement. Une enquête a été conduite auprès d'hommes résidents d'une maison de transition (n = 49) et auprès de probationnaires (n = 25). Les analyses quantitatives montrent que l'efficience de leur réseau et la proportion de pairs ayant un passé délinquant contribuent à expliquer la perception de la réinsertion. Plus précisément, les réseaux fermés et constitués de peu de pairs ayant des antécédents délinquants sont susceptibles de mener à une vision optimiste de la réinsertion. Alors que l'ouverture des réseaux est généralement associée à un meilleur accès à des opportunités variées, en contexte de réinsertion sociale, la stabilité offerte par les réseaux fermés est avantageuse. Des pistes pour l'intervention et les recherches à venir sont discutées.*

**MOTS CLÉS** • *Réinsertion sociale, réseaux sociaux, réseaux personnels, délinquance.*

---

1. Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal, C. P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal (Québec), Canada, H3C 3J7.

2. Cette recherche a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Les auteures tiennent à souligner l'apport de Carlo Morselli à cet article. Nous le remercions pour son soutien, sa confiance et ses conseils. Merci aussi à Fanny Mignon, Matthieu Champagne et Laura Lopes pour leur aide pour la collecte et la codification des données.

## Les relations des délinquants

L'influence des relations sociales sur la délinquance et la sortie de la délinquance est généralement abordée sous deux angles. Sous le premier angle, l'accent est porté sur les relations prosociales et leur capacité à maintenir la personne éloignée de toute activité criminelle. Ces relations contribueraient à prévenir la délinquance en permettant un contrôle social informel s'articulant à travers l'attachement aux autres, l'engagement dans des activités à long terme, une réduction du temps consacré aux activités criminelles et la croyance que les comportements non criminels sont essentiellement bons (Hirschi, 1969). Les relations prosociales favoriseraient aussi l'arrêt de la délinquance, une idée empiriquement soutenue par les résultats d'études antérieures mettant notamment en exergue que le mariage, la paternité et l'accès à un emploi stable constituent des facteurs de protection face à la délinquance (Sampson et Laub, 1990, 2003 ; Wright et Cullen, 2004). Ces événements accompagneraient l'individu dans un processus de changement à long terme en structurant son quotidien et en lui offrant de nouvelles opportunités de soutien et d'attachement (Sampson et Laub, 2003).

Sous le deuxième angle, l'accent est porté sur les relations avec des pairs délinquants et leur influence à l'égard des comportements criminels. Selon la théorie de l'association différentielle, le fait d'entretenir des liens avec le milieu délinquant favoriserait l'entrée de l'individu dans la criminalité en mettant à sa disposition des opportunités d'apprentissage de techniques et de croyances favorables au crime (Sutherland, 1947). Entretenir des relations avec des personnes délinquantes offrirait par ailleurs un accès à une sous-culture aux objectifs et aux valeurs alternatives, de même qu'à des opportunités pour exprimer une résistance face au monde conventionnel (Agnew et Kaufman, 2016 ; Cloward et Ohlin, 1960 ; Cohen, 1965).

L'idée transversale émanant de cette littérature est que les relations avec des personnes non délinquantes préviennent la délinquance, tandis que les relations avec des personnes délinquantes la favorisent. Cette vision dichotomique à l'égard du contexte relationnel des personnes délinquantes est critiquée. Taxman (2017) souligne qu'une classification entre des liens « prosociaux » ou « délinquants » apporte peu de nuance sur ce qu'ils peuvent offrir de positif ou de négatif aux individus sur le plan de la réinsertion sociale. En effet, un individu peut entretenir une relation avec une personne à la trajectoire de vie criminelle mais dont

l'influence peut s'avérer positive dans sa trajectoire de réinsertion. En particulier, entretenir des relations avec des individus s'étant réinsérés socialement avec succès peut être une source d'inspiration. À l'inverse, des personnes à la trajectoire conventionnelle peuvent avoir une influence négative sur la réinsertion d'un délinquant si par exemple elles adoptent un comportement de rejet à son égard. Taxman (2017) soutient ainsi la nécessité d'intégrer une plus grande précision dans l'évaluation des relations des délinquants, et ce, afin de mieux cibler leurs besoins relationnels et les sources de soutien à mobiliser.

Analyser les perceptions des individus quant à leur perspective de réinsertion sociale et l'atteinte de leurs objectifs s'avère par ailleurs pertinent. En effet, des auteurs suggèrent l'influence importante de l'optimisme et de la motivation personnelle sur la décision individuelle de changer et d'opter pour un style de vie conventionnel (Farrall, 2002 ; Maruna, 2001).

Dans une étude antérieure, nous sommes arrivées à certaines conclusions en ce qui concerne la perception des résidents d'une maison de transition à l'égard de leur réinsertion (François, Nolet et Morselli, 2018). Nous intéressant à leurs relations à l'intérieur de cette maison de transition, nous avons conclu que les résidents fortement investis dans des relations avec d'autres résidents ont une vision plus pessimiste de leur réinsertion sociale que ceux peu investis au sein de la ressource. Les résidents les plus investis dans leurs relations avec d'autres résidents ont également moins de sources d'interactions extérieures. Nous n'avions toutefois accès qu'à des indicateurs généraux (p. ex. : emploi, couple) pour étudier leur réseau personnel à l'extérieur de la maison de transition.

Le présent article s'inscrit dans la continuité de ces premiers résultats. Plutôt que d'examiner les relations à l'intérieur des ressources d'aide, le regard est maintenant tourné vers les réseaux externes, soit ceux constitués de l'entourage des délinquants en processus de réinsertion. Il s'agit de mettre en perspective certaines caractéristiques du réseau personnel de délinquants en lien avec leur perception de la probabilité de se réinsérer dans la société. Poursuivant dans l'esprit des travaux de Taxman (2017), l'idée est de sortir d'une vision dichotomique des relations prosociales vs délinquantes et d'être plus précis dans les contextes relationnels favorisant l'optimisme des personnes en processus de réinsertion sociale.

La prochaine section présente la perspective à partir de laquelle nous répondrons à notre objectif de recherche. L'analyse de réseaux est présentée d'abord globalement, puis spécifiquement à travers les caractéristiques relationnelles explorées dans cet article, soit les réseaux fermés et ouverts. La méthodologie au cœur de l'étude est ensuite précisée, puis les résultats sont présentés et discutés.

## Capter la complexité des relations par l'analyse de réseaux

L'analyse de réseaux est l'approche la mieux adaptée à l'étude des relations sociales, par définition complexes et dynamiques (Emirbayer, 1997). Il ne s'agit pas d'une théorie ni d'une technique, mais plutôt d'un ensemble de stratégies analytiques permettant de décrire et d'explorer les configurations des relations sociales à la lumière de paramètres relationnels (Morselli, 2009 ; Scott, 2017).

Dans sa plus simple expression, un réseau social peut être défini comme un ensemble de relations entre un ensemble fini d'acteurs (Lazega, 1998). Deux types de réseaux peuvent être distingués. Les premiers sont les réseaux dits « complets », ou sociocentriques, c'est-à-dire qu'ils sont constitués de tous les acteurs d'un contexte donné, dont les limites sont définies par le chercheur en fonction de ses questions de recherche[3]. Le deuxième type de réseau est dit « personnel », ou égocentrique, c'est-à-dire qu'il représente uniquement un acteur central, ceux qui l'entourent ainsi que les liens entre eux (Everett et Borgatti, 2005). Contrairement aux réseaux complets, les limites des réseaux personnels sont généralement définies par les sujets eux-mêmes. Cet article utilise exclusivement l'analyse de réseaux personnels.

Différentes notions permettant d'explorer les réseaux personnels ont été développées à travers les décennies (pour un regard complet, voir entre autres Lazega, 1998 ; Scott, 2017 ; Valente, 2010). Ces réseaux peuvent présenter des structures spécifiques qui nous permettent de définir, par exemple, leur niveau d'ouverture. L'ouverture d'un réseau peut être vue sous la forme d'un continuum, mais la présentation des extrêmes nous permet de mieux en décrire la réalité et les enjeux qui y

3. En théorie, un réseau qui ne serait pas délimité par le chercheur pourrait s'étendre à tous les humains de la terre (Barnes, 1954). Les questions de recherche permettent de fragmenter l'ensemble et d'en d'étudier certaines parties (Morselli, 2009).

sont attachés. Les sections qui suivent abordent la distinction entre les réseaux fermés et ouverts.

### *Les réseaux fermés*

Les réseaux fermés sont constitués de personnes qui sont fortement liées entre elles. Ils sont denses, c'est-à-dire qu'ils ont une forte proportion de liens observés parmi l'ensemble des liens possibles entre les personnes impliquées (Lazega, 1998 ; Scott, 2017).

Généralement, au sein d'un réseau fermé, les personnes n'en sont pas à leurs premières interactions et savent donc à quel genre de comportement elles peuvent s'attendre chez l'autre (Burt, 2005). En interagissant beaucoup les unes avec les autres, elles savent aussi que leurs propres actions et celles des autres ne passent pas inaperçues et qu'elles encourent une perte de réputation si elles contreviennent aux attentes du groupe (Burt, 2005). Cette menace implicite devient une forme d'assurance par rapport aux actions à venir au sein du groupe et favorise la confiance.

Lin (1999) explique par ailleurs que les réseaux fermés permettent un accès à un capital social dit « expressif ». Ce type de capital social est lié au maintien des ressources déjà acquises et favorise la santé physique et mentale, de même que la satisfaction à l'égard de la vie. D'autres auteurs ont aussi associé les réseaux fermés au soutien (Granovetter, 1982 ; Katerndahl, Burge, Ferrer, Becho et Wood, 2013 ; Krackhardt, 1992). La densité dans les réseaux fermés permet à l'information de circuler de manière fluide et, ce faisant, les personnes sont rapidement au courant des besoins de chacun et peuvent réagir promptement pour offrir leur aide (Katerndahl *et al.*, 2013). De plus, les réseaux fermés sont généralement constitués de liens forts et ceux-ci sont particulièrement motivés et disponibles pour aider ; les personnes sont ainsi susceptibles de recourir à leurs liens forts plutôt qu'à leurs liens faibles lorsqu'elles vivent de l'insécurité ou des changements importants (Granovetter, 1982 ; Krackhardt, 1992).

La fermeture des réseaux est finalement associée au contrôle des comportements (Burt, 1992, 2005 ; Simmel, cité dans Krackhardt, 1999). En étant témoins des actions des uns et des autres, les personnes sont aussi témoins des réactions de chacun par rapport aux différentes actions posées. Les normes du groupe sont donc claires. Les personnes peuvent aussi réagir elles-mêmes aux actions d'autrui, contribuant au

contrôle des comportements et à la cristallisation des normes en vigueur. De cette manière, à force de contacts et de discussions, les réseaux fermés s'homogénéisent et contribuent au contrôle subséquent des comportements des membres du groupe.

Les écrits en analyse de réseaux permettent ainsi d'avancer que le contrôle social informel se produit efficacement dans les réseaux fermés. Les produits de ce contrôle ne sont toutefois pas nécessairement des comportements prosociaux. Dans une étude mettant en lien la délinquance des jeunes à leur réseau social, Haynie (2001) présente deux trajectoires possibles pour les jeunes affichant une forte densité relationnelle. Pour les jeunes sans pairs délinquants au sein de leur réseau social, une plus grande densité dans les relations est associée à une diminution de l'implication dans des activités délinquantes. À l'opposé, les jeunes comptant des pairs délinquants au sein de leur réseau voient leur propre délinquance augmenter lorsque leur réseau est dense. Haynie (2001) soutient que la densité favorise le développement d'une identité commune et contraint les individus à adopter des comportements répondant aux attentes des autres à leur égard. Ce contrôle s'effectue donc à l'intérieur comme à l'extérieur de mondes conventionnels ou délinquants.

Le contrôle au sein de groupes denses peut par ailleurs mener à l'exclusion des membres jugés déviants par rapport aux normes en vigueur (Burt, 2005). Cette exclusion peut être lourde de conséquences, particulièrement pour les personnes dont le réseau personnel n'est constitué que d'un seul groupe, duquel elles sont désormais exclues. Sans relations alternatives, les exclus n'ont aucune autre option que celle d'errer sans ancrages relationnels. Sous une perspective réseaux, l'accès à des relations alternatives (par exemple lorsqu'une personne se fait rejeter) est considéré comme un produit des réseaux ouverts.

### *Les réseaux ouverts*

À l'opposé du spectre, on retrouve les réseaux ouverts. Ceux-ci sont des réseaux dans lesquels les contacts d'une personne ne sont pas tous en relation entre eux. Une personne ayant un réseau personnel ouvert se trouve ainsi en position d'intermédiaire entre ses contacts ou groupes de contacts. De nombreuses études ont montré que cette position d'intermédiaire est avantageuse sur le plan des opportunités, à la fois dans la sphère légitime (Burt, 1992, 2004 ; Granovetter, 1973 ; Mehra, Kilduff

et Brass, 2001) et dans le monde criminel (Morselli, 2012 ; Morselli et Tremblay, 2004). Plus précisément, les réseaux ouverts seraient surtout avantageux en ce qui concerne le capital dit « instrumental », qui favorise l'acquisition de nouvelles ressources (Lin, 1999). Cet avantage s'explique par la capacité des intermédiaires à substituer un contact à un autre : lorsqu'un contact n'a pas les ressources suffisantes pour combler leurs besoins, ou lorsque la confiance à l'égard du contact n'est pas suffisante, ils peuvent se tourner vers quelqu'un d'autre (Burt, 2005 ; Morselli, 2012).

Morselli (2012) présente un bon exemple de l'avantage offert par les réseaux ouverts pour l'acquisition de nouvelles ressources. S'intéressant à l'acquisition d'armes à feu illégales, il conclut que les personnes qui arrivent à se procurer de telles armes ont majoritairement des réseaux ouverts. L'avantage des réseaux ouverts pour l'acquisition de nouvelles ressources peut aussi aller au-delà des ressources matérielles. Au terme d'une étude portant sur le réseau social des femmes victimes de violence conjugale, Nolet, Morselli et Cousineau (2020) soutiennent que les femmes qui ont un réseau ouvert sont avantagées lorsque leurs proches réagissent à la situation d'une manière qui ne correspond pas à leurs besoins. Elles peuvent alors accéder à d'autres contacts qui, n'étant pas en contact les uns avec les autres, n'ont pas pu discuter et s'entendre sur une vision homogène de la situation. Dans ce contexte, avoir un réseau ouvert laisse aux victimes une plus grande marge de manœuvre pour redéfinir elles-mêmes leur situation et leurs objectifs. Leur réseau ouvert leur confère une autonomie.

La capacité des réseaux ouverts à donner accès à des relations diversifiées et, ainsi, à une autonomie peut avoir des impacts importants sur le plan identitaire. Nous avons souligné, un peu plus tôt, l'interprétation de Haynie (2001) à l'égard de l'impact de la densité sur le développement d'une identité commune. Burt (2005) soutient pour sa part qu'une personne ayant un réseau ouvert peut se bâtir une identité complexe et accéder à une certaine indépendance sur le plan identitaire. Son identité n'étant pas fondée sur une appartenance à un seul groupe, une exclusion éventuelle ne viendrait pas l'ébranler. Cette interprétation est cohérente avec celle de Saint-Charles, Mongeau et Biron (2008). S'intéressant au réseau personnel de joueurs de loterie vidéo, ces auteurs observent que les joueurs en traitement, mobilisés vers le changement, ont un réseau social composé d'une plus grande diversité de groupes que les joueurs hors traitement. Ils concluent qu'être reliés à différents groupes a permis aux joueurs en traitement de se définir une identité plus complète que

ceux enfermés dans un réseau dense. Au sein d'un réseau dense, l'identité de joueur est constamment rappelée aux personnes, leur laissant peu d'espace pour être inspirées par le changement.

L'ouverture des réseaux n'a toutefois pas que des avantages. Alors que le contrôle des comportements est généralement associé aux réseaux fermés, Krackhardt (1999) soutient qu'une position d'intermédiaire peut s'avérer elle aussi contraignante lorsque les actions individuelles sont d'ordre public. Il rappelle que les personnes appartenant à un seul groupe doivent répondre aux attentes et aux normes de celui-ci. Cependant, si elles appartiennent à plusieurs groupes, elles sont soumises à divers ensembles de normes. Les personnes sont alors libres de leurs actions dans la mesure où celles-ci demeurent d'ordre privé. Si toutefois leurs actions sont publiques, la contrainte qui pèse sur elles devient double puisqu'elles doivent répondre aux normes, potentiellement incompatibles, de leurs divers groupes d'appartenance. L'autonomie dépend alors non seulement de leur position d'intermédiaire, mais aussi de leur capacité à agir secrètement par rapport à leurs sources de contrôle et de contrainte.

### *Question de recherche*

Les sections précédentes ont permis de poser différents phénomènes associés aux réseaux fermés et ouverts. Les réseaux fermés sont associés au soutien, à la confiance, à la formation d'une identité commune et au contrôle des comportements. Les réseaux ouverts sont quant à eux associés à la diversité, l'autonomie, l'indépendance sur le plan identitaire et à la contrainte lorsque les actions sont visibles publiquement. En lien avec l'objectif de cet article, une question demeure : l'optimisme à l'égard de la réinsertion sociale est-elle davantage favorisée dans les réseaux fermés ou ouverts ? La réponse à cette question permettra de déterminer si, à ce moment de leur vie marqué par le stress et l'instabilité, les personnes en processus de réinsertion ont davantage besoin de soutien et de cohésion, ou d'autonomie et d'opportunités.

## Méthodologie

La méthodologie mobilisée dans le cadre de la présente étude[4] est fondée sur une analyse de réseaux personnels. Les réseaux de nos

4. Cette étude a été approuvée par le Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences de l'Université de Montréal.

participants ont été construits à partir de questionnaires remplis lors d'entrevues individuelles.

### *Sites, recrutement et procédures*

Cette étude a été réalisée au sein d'un organisme communautaire montréalais agréé par les services correctionnels du Québec et s'adressant à une population d'hommes adultes ayant été condamnés à une sentence relevant du système correctionnel provincial (sentence de moins de 2 ans). L'organisme assure leur surveillance dans la communauté en offrant un programme de soutien et d'accompagnement en vue de leur réinsertion sociale. Le terrain de recherche se divise en deux sites. Le premier site est un centre résidentiel communautaire, autrement appelé maison de transition, accueillant des personnes libérées anticipativement par la Commission québécoise des libérations conditionnelles. Le deuxième site est une agence de surveillance communautaire dont la mission est d'encadrer et d'accompagner vers la réinsertion sociale des contrevenants subissant une sentence en communauté.

Le recrutement s'est effectué avec le soutien des professionnels sur le terrain. L'information sur la recherche a été communiquée aux intervenants qui ont par la suite remis une invitation à y participer, sur support papier, à chaque résident et probationnaire. Des affiches lançant la même invitation ont été disposées dans les espaces communs de la maison de transition et dans la salle d'attente de l'agence communautaire. Afin de faciliter la communication entre l'équipe de recherche et l'organisme, sur chaque site, un intervenant sert de relais avec la coordinatrice de la recherche.

La passation des questionnaires s'est faite lors d'entrevues individuelles variant de 45 à 120 minutes[5] dans un local préservant la confidentialité des informations échangées. Les entrevues ont été menées par des auxiliaires de recherche formés préalablement à la collecte de données relationnelles.

### *Composition de l'échantillon*

Au total, 74 personnes ont été recrutées dans les deux sites participant à la recherche. Plus précisément, ce sont 49 et 25 participants qui ont

5. La durée des entrevues dépendait de la taille du réseau des participants puisqu'ils étaient invités à donner de l'information sur chaque membre de leur réseau.

été recrutés, respectivement en maison de transition et au sein de l'agence de surveillance communautaire. Âgés en moyenne de 39,4 ans, la majorité d'entre eux sont nés au Canada (81,1 %) et ont le français comme langue maternelle (71,6 %). Nos participants ont été condamnés pour des délits sexuels (n = 24), des délits de marché (contrebande, revente de biens volés ou fraudés, prêt usuraire, proxénétisme ou trafic de drogues illicites) (n = 18), des délits impliquant de la violence (n = 13), des délits de prédation lucrative (n = 11) et d'autres délits (infractions liées à la consommation d'alcool, non-respect des conditions) (n = 5). Pour 58,1 % d'entre eux, il s'agissait d'une première condamnation. Pour 85,7 % des participants recrutés en maison de transition, il s'agissait d'un premier séjour. Lors de l'entrevue, ils y résidaient depuis 2,3 mois en moyenne, après avoir subi en moyenne 5,5 mois d'incarcération. Concernant les probationnaires, ils avaient commencé leur mesure en moyenne 12,2 mois plus tôt.

La plupart des participants se déclaraient célibataires (65,3 %) et ceux en couple se disaient moyennement satisfaits de leur relation conjugale (moyenne de 3,8 sur un maximum de 5). Un peu moins de la moitié des participants (41,1 %) avaient des enfants. Près de 53,3 % évaluaient leur relation avec ceux-ci comme étant excellente, tandis que l'autre moitié la jugeait pauvre (23,3 %), acceptable (13,3 %) ou bonne (10,1 %). Au moment de l'entrevue, 71,4 % des participants recrutés en maison de transition et 100 % des probationnaires disposaient d'un logement personnel. La moitié des participants (48,6 %) occupait un emploi au moment de l'entrevue et parmi eux, la majorité se disait satisfaite de cet emploi (80 %).

### *Outils*

La première partie du questionnaire utilisé permet d'interroger les participants sur leur situation passée et actuelle (emploi, logement, situation conjugale, parentalité) ainsi que sur leur parcours délinquant et carcéral.

Afin de construire une liste des membres du réseau de chaque participant, un générateur de noms est ensuite utilisé. Il s'agit d'un outil comprenant une ou plusieurs questions élicitant une liste de noms de personnes faisant partie du réseau personnel du répondant. Le générateur de noms employé dans cette étude est constitué de questions permettant de capter différentes sphères relationnelles (famille, amis,

professionnels, connaissances). Pour déterminer les membres de la famille importants, nous demandons de référer aux contacts ayant eu lieu durant l'année précédant l'entrevue. Pour les questions suivantes, nous invitons les participants à mentionner l'ensemble des personnes avec qui ils sont en relation au moment de l'entrevue. Ces questions sont les suivantes : « qui sont les professionnels qui vous accompagnent ? », « qui sont vos amis ? », « qui sont les autres personnes (conjoint.e, voisin.e, collègue, connaissances) importantes pour vous ? » et « en plus des personnes que vous avez mentionnées, y a-t-il des personnes avec qui vous passez beaucoup de temps ? ». Lorsque l'on fait usage d'un générateur de noms, il est préférable de ne pas limiter le nombre de choix possibles (Lazega, 1998). Ainsi, les participants ne sont pas restreints dans le nombre de personnes mentionnées.

L'étape suivante consiste à recourir à l'interprétateur de noms, à partir duquel les participants sont questionnés sur les caractéristiques des membres de leur réseau (âge, genre, délinquance passée, délinquance actuelle) et à propos de leur relation avec chacun. Le développement de cet instrument a d'abord été entrepris par Morselli et Tremblay pour leur enquête sur la réussite criminelle en 2000-2001 (voir Morselli et Tremblay, 2010), ces auteurs s'étant eux-mêmes appuyés sur un instrument développé par Burt (1992) pour l'étude du capital social. Morselli et son équipe ont ensuite ajusté le questionnaire dans le cadre d'une recherche portant sur les expériences délinquantes des jeunes à Montréal (Morselli, Gariépy et Gagnon, 2016). L'instrument a été repris dans le cadre de la présente étude, où les participants sont invités à se prononcer sur différentes dimensions relationnelles (discussion, respect, confiance, soutien, conflit) et sur l'intensité de leur relation avec chaque personne identifiée par le générateur de noms. Afin de décrire la structure de leur réseau personnel, les participants doivent aussi estimer l'intensité des relations entre leurs contacts.

La dernière section de l'outil de collecte de données évalue les perceptions des répondants à l'égard de leur réinsertion sociale. Nous mobilisons une échelle extraite du questionnaire « Pins Baseline Capi Survey » et utilisée dans le cadre de la recherche *The Prison Inmate Networks Study* (Kreager *et al.*, 2016). Chaque participant doit préciser sur une échelle allant de « aucune probabilité » (0) à « hautement probable » (3) quelles sont, selon eux, leurs chances d'atteindre dans le futur les objectifs suivants : 1) trouver un bon travail ; 2) bien gagner sa vie ; 3) obtenir un bon logement ; 4) avoir une relation conjugale stable ;

5) ne plus avoir d'ennui avec la justice ; 6) ne pas consommer d'alcool ; et 7) ne pas consommer de drogues. Ceux qui ont déjà comblé certains de ces objectifs indiquent une probabilité élevée de l'atteindre.

### *Procédures d'analyse*

La première étape d'une analyse de réseaux consiste à consigner les données relationnelles dans des matrices synthétisant l'information sur les relations. Les matrices sont des tableaux de données dans lesquels les acteurs sont présentés en abscisse et en ordonnée et où les intersections correspondent aux relations entre les acteurs (Saint-Charles et Mongeau, 2005). L'absence de relation est signalée par un « 0 » et sa présence par un « 1 » ou un chiffre plus élevé lorsque la force de la relation est disponible. Les matrices de nos participants ont été construites, puis les calculs structurels ont été effectués à partir du logiciel UCINET 6. En vue d'effectuer les analyses structurelles (réseaux fermés et ouverts), la force des relations a été dichotomisée, puis différentes mesures ont été utilisées.

La *taille* d'un réseau constitue son attribut de base : elle correspond au nombre d'acteurs qui le compose. La mesure d'*efficience* développée par Burt (1992) permet ensuite de capter dans quelle mesure les personnes investissent dans des contacts qui ne sont pas eux-mêmes en contact les uns avec les autres ou sont peu nombreux. Une efficience de 0 indique un acteur aucunement efficient (réseau complètement fermé) et une efficience de 1 indique un acteur fortement efficient (réseau complètement ouvert). La variable *pairs délinquants* constitue la proportion de membres du réseau des participants jugés présentement actifs dans la délinquance. La variable *pairs au passé délinquant* est également une proportion, cette fois-ci de membres du réseau des participants qui ont déjà commis des délits sans toutefois être nécessairement actifs au moment de l'entrevue.

Il n'y a pas de distinction entre les résidents et les probationnaires en ce qui a trait à la taille (U de M-W : 542,00 ; $p < 0,42$) et à l'efficience (U de M-W : 556,50 ; $p < 0,52$) de leur réseau. La courte sentence de détention purgée par les résidents de la maison de transition peut expliquer l'absence de distinction entre les deux sous-groupes, une courte peine d'emprisonnement ayant potentiellement moins le temps d'affecter le réseau des personnes détenues. Il n'y a pas, non plus, de distinction entre les résidents de la maison de transition et les proba-

tionnaires en ce qui concerne la présence de pairs délinquants (Phi = 0,04 ; p < 0,77) ou ayant été impliqués dans la délinquance dans le passé (Phi = 0,05 ; p < 0,68).

La perception des participants à l'égard de leur probabilité de réussir leur réinsertion correspond à la variable dépendante utilisée dans cet article. Alors que l'outil utilisé comprend sept items, dont seulement cinq ont été conservés afin d'obtenir une meilleure consistance interne (alpha de Cronbach = 0,746). À cet effet, les items liés à la probabilité de ne plus consommer d'alcool et de drogues ont été retirés. À la suite des analyses bivariées, où l'âge s'est avéré corrélé négativement avec la perception de la réinsertion, deux variations de la variable dépendante ont été introduites, de sorte à apporter les nuances nécessaires. La première est constituée de quatre items représentant des conditions de vie considérées à titre de facteurs de protection dans les études traditionnelles : l'emploi, le couple, le fait de bien gagner sa vie et le logement (Kazemian et Maruna, 2009 ; Sampson et Laub, 1990, 2003 ; Wright et Cullen, 2004). Comme la précédente, cette échelle présente une bonne consistance interne (alpha de Cronbach = 0,827). La deuxième variation de la variable dépendante est l'item concernant la perception de la probabilité de ne plus avoir d'ennuis avec la justice, allant de 0 à 3. Afin de distinguer les trois versions de la variable dépendante, nous référerons à la première en tant qu'*échelle générale*, à la seconde à partir du terme *conditions de vie* et à la troisième à partir du terme *ennuis avec la justice*.

Les résidents de la maison de transition et les probationnaires se distinguent en ce qui concerne la perception de la réinsertion (U de M-W : 340,50 ; p < 0,01) de même que la sous-échelle des conditions de vie (U de M-W : 313,50 ; p < 0,002), les résidents de la maison de transition étant plus optimistes que les probationnaires. Les deux groupes ne se distinguent pas en ce qui concerne la perception de leur probabilité de ne plus avoir d'ennuis avec la justice (U de M-W : 563,50 ; p < 0,46).

La perception de la probabilité de se réinsérer a été analysée en relation avec différentes variables indépendantes traditionnellement intégrées à la recherche sur la réinsertion et le désistement, à savoir l'emploi, le couple, le logement et la parentalité. Alors qu'une tautologie pourrait être perçue entre ces variables et les deux premières versions de la variable dépendante, à titre de variables indépendantes, elles représentent les conditions de vie des participants *au moment de l'entrevue*,

alors qu'à titre de variables indépendantes, elles représentent leur perception de leurs chances d'atteindre de telles conditions de vie *dans le futur*. En regard des objectifs de cet article, la perception de la probabilité de se réinsérer a ensuite été examinée à la lumière du réseau personnel des participants, à partir des notions de taille, d'efficience et de proportion de pairs délinquants ou ayant été impliqués dans la délinquance.

Des analyses bivariées ont été réalisées. Puisque les variables de perception de la probabilité de réinsertion présentent une distribution non normale (asymétrie négative), des corrélations (Rho de Spearman) et des tests de différences basés sur le rang (U de Mann-Whitney) non paramétriques ont été privilégiés.

Des analyses multivariées (régression linéaire multiple) ont par la suite permis de préciser le poids des variables traditionnelles et relationnelles dans l'explication de la variance des trois versions de la variable dépendante. Vu la petite taille de l'échantillon, seules les variables significatives en regard des analyses bivariées ont été intégrées au modèle de régression. Puisque les variables dépendantes présentent une distribution non normale, nous avons tenté de les transformer en variables logarithmiques. Puisque cette transformation a eu pour effet d'accentuer à la fois l'asymétrie et l'aplatissement des courbes[6], les versions originales des variables ont été utilisées. La Figure 1 montre la distribution des résidus de régression standardisés (normal P-P Plot). Bien qu'ils suivent la droite normale pour les deux premières versions

**FIGURE 1**

**Distribution des résidus de régression standardisés**

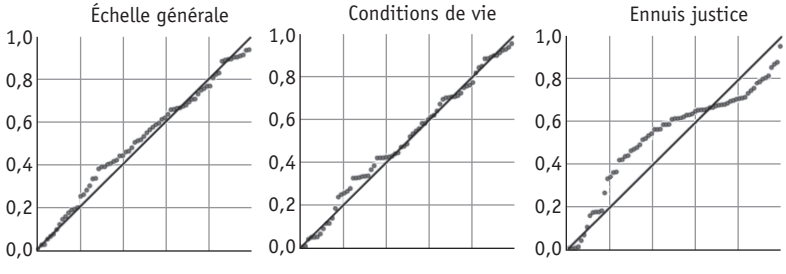


6. Pour la variable présentant la distribution s'éloignant le plus de la normale, le score de symétrie passe de -1,84 à -2,53 et le score de kurtose passe de 2,68 à 7,29.

de la variable dépendante, ils s'éloignent modérément de la droite pour la variable de perception d'ennuis avec la justice, soulignant la nécessité d'adopter une attitude de prudence dans l'interprétation des résultats associés à cette variable. Aucune variable ne présente de multicolinéarité (VIF < 1,67). Les analyses ont été réalisées avec le logiciel SPSS 26.

Des régressions linéaires multiples incluant des effets d'interaction ont finalement été réalisées à partir du logiciel R Studio (version 1.3.1093). Il s'agissait d'intégrer au modèle de régression une interaction entre l'efficience et la proportion de pairs délinquants. À cet effet, les variables ont été centrées à la moyenne. Aucune variable ne présente de multicolinéarité (VIF < 1,90).

### *Limites*

Les résultats présentés dans cet article sont limités à différents égards. Premièrement, les analyses reposent sur une capture du réseau des participants à un seul moment de leur vie. Il est donc impossible de déterminer leur changement dans le temps et à travers les différentes étapes de leur processus de réinsertion. Deuxièmement, peu de répondants ont admis avoir des pairs délinquants dans leur réseau, ce qui suggère un biais de complaisance pouvant fausser certains résultats. D'autres sous-groupes sont par ailleurs de petite taille, comme celui des personnes en couple ou ne bénéficiant pas d'un logement personnel à l'extérieur de la maison de transition. Les résultats présentés ne peuvent pas être utilisés pour généraliser.

## Résultats

Les Tableaux 1 et 2 présentent les analyses bivariées associant les variables traditionnelles et relationnelles aux variables de perception de la réinsertion. Les résultats montrent d'abord que l'âge est significativement associé aux trois versions de la variable dépendante. La relation négative avec l'échelle générale était inattendue puisqu'il s'agit d'un facteur généralement rattaché au désistement et à la non-récidive (Gottfredson et Hirschi, 1990 ; Shover et Thompson, 1992 ; Uggen et Kruttschnitt, 1998). En ce qui concerne les versions supplémentaires de la variable dépendante, l'âge est lié négativement à la sous-échelle des conditions de vie et le sens de la relation s'inverse lorsqu'il est question de ne plus avoir de problème avec la justice. En comparaison

des plus jeunes, les participants les plus vieux sont moins convaincus de pouvoir améliorer leurs conditions de vie, mais ils sont davantage convaincus de pouvoir se maintenir en dehors du système de justice.

Les participants ayant un emploi ou une relation de couple ont rapporté des scores plus hauts à l'échelle générale et à la sous-échelle des conditions de vie, un résultat attendu puisque ces échelles sont constituées d'items liés aux chances d'obtenir un emploi et de bâtir une relation de couple dans le futur. L'emploi et le couple n'ont toutefois pas de lien avec la perception de la capacité d'éviter les ennuis avec la justice. La parentalité et l'accès à un logement n'ont, pour leur part, un rapport avec aucune version de la variable dépendante.

Concernant les variables relationnelles, la proportion de pairs ayant été impliqués dans la délinquance dans le passé est liée significativement et négativement à l'échelle générale et à l'item relatif aux ennuis avec la justice. La proportion de pairs étant impliqués dans la délinquance au moment de l'entrevue est pour sa part uniquement reliée à l'item d'ennuis avec la justice. Les relations sont négatives, signifiant que plus les personnes ont de pairs délinquants dans leur réseau, plus elles sont pessimistes à l'égard de la réinsertion. La taille du réseau est liée positivement à la probabilité de réinsertion et à la sous-échelle des conditions de vie, alors que l'efficience l'est négativement aux mêmes variables. En d'autres mots, plus les personnes ont un réseau volumineux et fermé, plus elles sont optimistes face à l'avenir.

**TABLEAU 1**

**Corrélats de la perception de la probabilité de réinsertion sociale**

| | Échelle générale | Conditions de vie | Ennuis justice |
|---|---|---|---|
| | *Rho (n)* | *Rho (n)* | *Rho (n)* |
| Âge | -0,33** (72) | -0,42** (72) | 0,25* (74) |
| Pairs délinquants | -0,14 (71) | 0,01 (71) | -0,44*** (73) |
| Pairs passé dél. | -0,25* (72) | -0,15 (72) | -0,38*** (74) |
| Taille du réseau | 0,31** (72) | 0,36** (72) | -0,11 (74) |
| Efficience | -0,37** (72) | -0,34** (72) | -0,01 (74) |

* $p < 0,05$ ; ** $p < 0,01$ ; *** $p < 0,001$.

**TABLEAU 2**

**Différences de moyennes et perception de la probabilité de réinsertion sociale**

| | | Échelle générale | | Conditions de vie | | Ennuis justice | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | *Rang my* | *M-W U* | *Rang my* | *M-W U* | *Rang my* | *M-W U* |
| Emploi | Oui (n = 36) | 42,10 | 446,50* | 43,29 | 403,50** | 35,72 | 620,00 |
| | Non (n = 36-38) | 30,90 | | 29,71 | | 39,18 | |
| Couple | Oui (n = 20-22) | 44,90 | 352,00* | 47,88 | 292,50** | 33,14 | 476,00 |
| | Non (n = 52) | 33,27 | | 32,13 | | 39,35 | |
| Enfants | Oui (n = 28-30) | 35,57 | 590,00 | 34,68 | 565,00 | 40,22 | 548,50 |
| | Non (n = 43) | 36,28 | | 36,86 | | 34,76 | |
| Logement | Oui (n = 58-60) | 36,96 | 379,50 | 36,90 | 383,00 | 41,32 | 366,50 |
| | Non (n = 14) | 34,61 | | 34,86 | | 36,61 | |
| | Non (n = 36-38) | 39,46 | | 37,42 | | 42,18 | |

* $p < 0,05$ ; ** $p < 0,01$

Le Tableau 3 présente les résultats de régression linéaire multiple pour les trois versions de la variable dépendante. Le modèle explique 47 % de la variance de l'échelle générale. Plus précisément, le fait d'occuper un emploi, d'avoir une faible proportion de pairs au passé délinquant et d'avoir un réseau peu efficient (fermé) contribue à expliquer l'optimisme à l'égard de la réinsertion. Le meilleur prédicteur est la délinquance passée des pairs, suivi de l'efficience puis de l'emploi.

Le modèle explique ensuite 53 % de la variance de la sous-échelle des conditions de vie. L'âge devient ici significatif et la relation est négative, ce qui est cohérent avec les corrélations présentées précédemment, où les plus âgés étaient aussi les plus pessimistes par rapport à leur probabilité d'accéder aux conditions de vie prévues à la sous-échelle. La délinquance antérieure des pairs et l'efficience sont toujours significatives et la taille du réseau le devient également. En somme, plus les personnes sont jeunes et plus leur réseau est fermé, volumineux et constitué de pairs n'ayant aucun passé délinquant, plus elles sont optimistes à l'égard de leur probabilité d'accéder à de bonnes conditions de vie. Encore ici, le meilleur prédicteur est la délinquance passée des pairs, puis l'âge et l'efficience ont un poids similaire.

Le modèle explique finalement 27 % de la variance de l'item d'ennuis avec la justice. Seules la relation de couple et la proportion de pairs

**TABLEAU 3**

**Régression linéaire multiple expliquant la perception de la probabilité de réinsertion sociale**

| | Échelle générale | Conditions de vie | Ennuis justice |
|---|---|---|---|
| | Coefficient bêta (B) | Coefficient bêta (B) | Coefficient bêta (B) |
| Constant | (15,11)*** | (12,59)*** | (2,61)*** |
| Âge | -0,19 (-0,04) | -0,28 (-0,06)*** | 0,24 (0,01) |
| Emploi | 0,21 (1,22)* | 0,18 (1,00) | 0,15 (0,22) |
| Couple | 0,10 (0,61) | 0,17 (0,99) | -0,27 (-0,42)* |
| Dél. actuelle pairs | 0,06 (1,19) | 0,14 (2,47) | -0,28 (-1,36)* |
| Dél. passée pairs | -0,37 (-3,58)*** | -0,33 (-3,00)*** | -0,20 (-0,50) |
| Taille du réseau | 0,17 (0,09) | 0,18 (0,09)* | -0,02 (-0,00) |
| Efficience | -0,31 (-3,57)*** | -0,27 (-2,91)*** | -0,18 (-0,53) |
| $R^2$ | 0,47 | 0,53 | 0,27 |
| F Statistic | 7,83*** | 9,95*** | 3,51*** |

*p < 0,05 ; ***p < 0,001 ; VIF<1,67.

actuellement impliqués dans la délinquance contribuent significativement à expliquer la variance. Le fait d'être en couple est étonnamment associé négativement à la probabilité de ne plus avoir d'ennuis avec la justice, ce qui peut être expliqué par la satisfaction à l'égard du couple : rappelons que les participants en couple se sont déclarés moyennement satisfaits à l'égard de leur relation.

Des régressions supplémentaires ont été réalisées en incluant un effet d'interaction entre l'efficience et la proportion de pairs délinquants ou ayant été impliqués dans la délinquance. Aucune des interactions testées ne s'est avérée statistiquement significative[7]. Pour la variable d'ennuis avec la justice, l'interaction entre l'efficience et la proportion de pairs actuellement impliqués dans la délinquance approche toutefois le seuil de signification, avec 7 % de chances que la relation soit due au hasard. Considérant le très petit nombre de participants ayant mentionné être en lien avec des pairs actuellement impliqués dans la délinquance

7. L'interaction entre l'efficience et la délinquance passée des pairs est non significative pour l'échelle générale ($p < 0,88$), la sous-échelle des conditions de vie ($p < 0,83$) et l'item d'ennuis avec la justice ($p < 0,16$). L'interaction entre l'efficience et la délinquance actuelle des pairs est non significative pour l'échelle générale ($p < 0,85$), la sous-échelle des conditions de vie ($p < 0,46$) et l'item d'ennuis avec la justice ($p < 0,07$).

(n = 8), ce résultat est digne de mention. Le coefficient est négatif (B = -2,54), signifiant que l'interaction entre une forte proportion de délinquants et une forte efficience contribuerait à expliquer le pessimisme à l'égard de la capacité à ne plus avoir d'ennuis avec la justice. Ce résultat demeure essentiellement exploratoire considérant qu'il est non statistiquement significatif selon les normes généralement acceptées et que la variable dépendante présente une distribution asymétrique. Il souligne cependant la pertinence d'effectuer davantage de recherches dédiées à comprendre la complexité du réseau social des personnes délinquantes, incluant les contextes dans lesquels la présence de pairs délinquants peut être associée à l'optimisme.

## Discussion et conclusions

L'objectif de cet article était de mettre en perspective certaines caractéristiques du réseau personnel de délinquants en lien avec leur perception de la probabilité de se réinsérer dans la société. Les résultats permettent d'appuyer la pertinence de ne pas s'arrêter à la dichotomie pairs délinquants/pairs prosociaux dans la compréhension du réseau social des personnes en processus de réinsertion. Bien que nos résultats soutiennent clairement l'influence des pairs délinquants, ils soulèvent aussi l'importance de la structure relationnelle dans laquelle évoluent les personnes.

Le fait que l'optimisme à l'égard de la réinsertion en général soit expliqué en partie par la fermeture des réseaux pourrait être interprété comme un appui aux théories du contrôle social informel (Hirschi, 1969). En effet, les réseaux fermés sont empiriquement associés au contrôle des comportements de leurs membres (Burt, 1992 ; Simmel, cité dans Krackhardt, 1999). Sous l'angle des théories du contrôle, il s'agirait dès lors de soutenir que les plus pessimistes à l'égard de la réinsertion sont ceux qui ne sont pas suffisamment contrôlés par leur réseau. Une telle interprétation ferait cependant preuve d'une courte vue considérant l'éventail de phénomènes associés aux réseaux fermés. Les recherches antérieures montrent effectivement que les réseaux fermés sont aussi associés au soutien, à la confiance et à la formation d'une identité commune.

Comme l'a soutenu Morselli (2009), il importe de considérer le contexte lorsqu'une analyse de réseau est effectuée. Dans le cadre de la présente étude, il importe de bien comprendre la réalité des personnes

en processus de réinsertion sociale. Celles-ci peuvent rencontrer d'importantes difficultés sur les plans à la fois personnel, social et financier, faisant de la réinsertion une période génératrice de stress (Griffiths, Dandurand et Murdoch, 2007 ; Uggen et Staff, 2001 ; Visher, Winterfield et Coggeshall, 2005). Dans ces circonstances, il est tout à fait envisageable qu'un capital social de type expressif (Lin, 1999), associé aux réseaux fermés, soit avantageux, puisqu'il permet une stabilité et un maintien des acquis. En période de réinsertion sociale, les réseaux fermés peuvent donc avoir un effet rassurant permettant aux personnes de se poser et de consolider leurs acquis (Lin, 1999), incluant leur « véritable » identité (Maruna, 2001). *A contrario*, une position d'intermédiaire, en elle-même potentiellement stressante (Kalish et Robins, 2006), pourrait amplifier l'instabilité ressentie.

Dans un contexte générateur de stress tel celui de la réinsertion sociale, les réseaux fermés peuvent avoir ceci de rassurant qu'ils comportent des normes de conduites claires. S'intéressant à la contrainte associée aux réseaux ouverts, Krackhardt (1999) souligne qu'au contraire, les personnes liées à plusieurs groupes se voient dans l'obligation de répondre à plusieurs ensembles de normes potentiellement contradictoires. Les données à notre disposition ne nous permettent pas de savoir si les attentes qui pèsent sur nos répondants sont homogènes ou contradictoires. Nous savons toutefois que le pessimisme est associé à la fois aux réseaux ouverts et à la présence de pairs ayant été impliqués dans la délinquance dans le passé. Même si ces derniers ne commettent plus de délits au moment de l'entrevue, il est possible que leurs expériences passées normalisent la délinquance ou, à tout le moins, un style de vie qui ne correspond pas exactement à celui encouragé par les membres de leur réseau ayant toujours eu un style de vie conventionnel et, moins encore, à celui imposé par le milieu pénal. Dans un tel cas de figure, le réseau total constitué de l'ensemble des pairs produit un ensemble de normes diffuses. L'intermédiarité conférée par les réseaux ouverts ne serait alors pas tant liée à une autonomie, comme le soutient Burt (1992, 2005), mais plutôt à une anomie dans laquelle la personne serait constamment « entre deux options », incapable de s'attacher à des repères clairs concernant les normes de conduite à suivre. En ce sens, l'anomie n'est pas nécessairement une absence de normes ou de régulation sociale comme le proposaient les auteurs classiques (Durkheim, 1951 ; Merton, 1938). Elle pourrait aussi être un excès de normes parfois contradictoires qui a pour effet de laisser les individus dans l'incertitude.

Malgré leurs avantages pendant la réinsertion sociale, les réseaux fermés ne sont pas sans risques. Les personnes qui évoluent au sein de réseaux fermés sont particulièrement vulnérables à l'exclusion puisqu'elles sont plus sujettes au contrôle de leurs pairs tout en étant moins en contact avec des relations alternatives. Il importe par ailleurs de souligner que si la variable dépendante étudiée avait été l'acquisition objective de nouvelles ressources, les résultats auraient potentiellement montré une plus grande importance des réseaux ouverts.

Comme Taxman (2017), nous soutenons la pertinence d'investir plus d'efforts dans le développement et l'utilisation d'outils permettant d'évaluer en profondeur le réseau des personnes en processus de réinsertion sociale. Les résultats discutés permettent de cibler quelques pistes de réflexion. Les occasions d'interactions entre les personnes en processus de réinsertion et leurs proches devraient être encouragées de sorte qu'elles développent des repères communs favorisant un sentiment de stabilité et de sécurité. Il y a par ailleurs lieu de se questionner, comme le fait Taxman (2017), sur la nécessité d'interdire la fréquentation de toute personne ayant des antécédents de délinquance ou un casier judiciaire. Bien que la présence de pairs ayant des antécédents délinquants soit associée à une perception pessimiste des perspectives de réinsertion, l'efficience a un effet similaire. Plutôt que d'interdire tout contact avec les pairs ayant été impliqués dans la délinquance, une option serait d'évaluer en profondeur leur influence selon un certain nombre de critères devant être fournis par de futures études. On peut penser à évaluer l'attitude des proches envers la délinquance et la réinsertion, de même que la structure globale du réseau dont ils font partie. Les milieux d'intervention pourraient aussi soutenir le réseau des personnes en intervenant directement auprès des proches de sorte à s'assurer que ces derniers sont positifs, outillés et soutenus.

Les résultats présentés dans cet article permettent finalement d'envisager différentes avenues de recherche. L'étude de la place des pairs délinquants dans le réseau des individus en processus de réinsertion devrait être priorisée. En particulier, il est possible de se demander dans quels contextes la présence de pairs délinquants est liée à l'optimisme ou au pessimisme. Bien qu'exploratoires et non statistiquement significatifs, les résultats de l'effet d'interaction entre l'efficience et la proportion de pairs délinquants, présentés dans cette recherche, permettent d'envisager quelques pistes de recherche à approfondir. En outre, ils suggèrent qu'une forte efficience liée à une forte proportion de pairs

délinquants offre une grande autonomie dans les relations délinquantes et que cette autonomie diminue la perception de la capacité à se maintenir hors du système de justice. Cette hypothèse devrait être testée dans de futures recherches. Celles-ci devraient par ailleurs porter sur les changements qui s'opèrent non seulement dans la structure du réseau des personnes mais aussi dans les effets de cette structure. Il se peut que plus tard dans le processus de réinsertion, l'ouverture des réseaux permette un optimisme à l'égard des étapes à venir. Enfin, une approche qualitative des réseaux sociaux serait adéquate pour appréhender les normes auxquelles les participants doivent répondre, et ce, à partir d'une compréhension des attitudes et actions des membres de leur réseau.

## Références

Agnew, R. et Kaufman, J. M. (2016). *Anomie, strain and subcultural theories of crime*. Londres, Royaume-Uni : Routledge.

Barnes, J. A. (1954). Class and committees in a Norwegian island parish. *Human Relations*, *7*(1), 39-58.

Burt, R. (1992). *Structural holes*. Cambridge, MA : Harvard University Press.

Burt, R. S. (2004). Structural holes and good ideas. *American Journal of Sociology*, *110*(2), 349-399.

Burt, R. S. (2005). *Brokerage and closure : An introduction to social capital*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.

Cloward, R. A. et Ohlin, L. E. (1960). *Delinquency and opportunity : A theory of delinquent gangs*. New York, NY : Free Press.

Cohen, A. K. (1965). The sociology of the deviant act : Anomie theory and beyond. *American Sociological Review*, *30*(1), 5-14.

Durkheim (1951). *Suicide*. New York, NY : Free Press.

Emirbayer, M. (1997). Manifesto for a relational sociology. *American Journal of Sociology*, *103*(2), 281-317.

Everett, M. et Borgatti, S. P. (2005). Ego network betweenness. *Social networks*, *27*(1), 31-38.

Farrall, S. (2002). *Rethinking what works with offenders : Probation, social context and desistance from crime.* Cullompton, Royaume-Uni : Willan Publishing.

François, A., Nolet, A.-M. et Morselli, C. (2018). Sociabilité carcérale et réinsertion, *Déviance et Société, 42*(2), 389-419.

Gottfredson, M. et Hirschi, T. (1990). *A general theory of crime*. Palo Alto, CA : Standford University Press.

Granovetter, M. (1973). The strength of weak ties. *American Journal of Sociology*, *78*(6), 1360-1380.

Granovetter, M. (1982). The strength of weak ties : A network theory revisited. Dans P. V. Marsden et N. Lin (dir.), *Social structure and network analysis* (p. 201-233). Beverly Hills, CA : Sage.

Griffiths, C. T., Dandurand, Y. et Murdoch, D. (2007). *The social reintegration of offenders and crime prevention.* Ottawa, Ontario : National Crime Prevention Centre.

Haynie, D. L. (2001). Delinquent peers revisited : Does network structure matter ? *American Journal of Sociology*, *106*(4), 1013-1057.

Hirschi, T. (1969). *Causes of delinquency.* Berkeley, CA : University of California Press.

Kalish, Y. et Robins, G. (2006). Psychological predispositions and network structure : The relationship between individual predispositions, structural holes and network closure. *Social networks*, *28*(1), 56-84.

Katerndahl, D., Burge, S., Ferrer, R., Becho, J. et Wood, R. (2013). Differences in social network structure and support among women in violent relationships. *Journal of interpersonal violence*, *28*(9), 1948-1964.

Kazemian, L. et Maruna, S. (2009). Desistance from crime. Dans M. D. Krohn, N. Hendrix, G. P. Hall et A. J. Lizotte (dir.), *Handbook on crime and deviance* (p. 277-295). New York, NY : Springer.

Krackhardt, D. (1992). The strength of strong ties : The importance of philos in organizations. Dans N. Nohria et R. G. Eccles (dir.), *Networks and organizations : Structure, form, and action* (p. 216-239). Boston, MA : Harvard Business School Press.

Krackhardt, D. (1999). The ties that torture : Simmelian tie analysis in organizations. *Research in the Sociology of Organizations*, *16*, 183-210.

Kreager, D. A., Schaefer, D. R., Bouchard, M., Haynie, D. L., Wakefield, S., Young, J. et Zajac, G. (2016). Toward a criminology of inmate networks. *Justice Quarterly*, *33*(6), 1000-1028.

Lazega, E. (1998). *Réseaux sociaux et structures relationnelles.* Paris, France : Presses Universitaires de France.

Lin, N. (1999). Building a network theory of social capital. *Connections*, *22*(1), 28-51.

Maruna, S. (2011). *Making good : How ex-convicts reform and rebuild their lives.* Washington, DC : American Psychological Association.

Mehra, A., Kilduff, M. et Brass, D. J. (2001). The social networks of high and low self-monitors : Implications for workplace performance. *Administrative Science Quarterly*, *46*(1), 121-146.

Merton, R. K. (1938). Social structure and anomie. *American Sociological Review*, *3*, 672-682.

Morselli, C. (2009). *Inside criminal networks* (vol. 8). New York, NY : Springer.

Morselli, C. (2012). Assessing network patterns in illegal firearm markets. *Crime, Law and Social Change*, *57*, 129-149.

Morselli, C., Gariépy, A. et Gagnon, C. (2016). L'enchâssement social et la délinquance des pairs. *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, *58*, 385-414.

Morselli, C. et Tremblay, P. (2004). Délinquance, performance et capital social : une théorie sociologique des carrières criminelles. *Criminologie*, *37*(2), 89-122.

Morselli, C. et Tremblay, P. (2010). Interviewing and validity issues in self-report research with incarcerated offenders : The Quebec inmate survey. Dans W. Bernasco (dir.), *Offenders on offending : Learning about crime from criminals* (p. 68-83). Abingdon, Royaume-Uni : Routledge.

Nolet, A.-M., Morselli, C. et Cousineau, M.-M. (2020). The social network of victims of domestic violence : A network-based intervention model to improve relational autonomy. *Violence Against Women*, *27*(10), 1630-1654.

Saint-Charles, J. et Mongeau, P. (2005). L'étude des réseaux humains de communication. Dans J. Saint-Charles et P. Mongeau (dir.), *Communication : horizons de pratiques et de recherche* (p. 73-99). Québec, Québec : Presse de l'Université du Québec.

Saint-Charles, J., Mongeau, P. et Biron, J. F. (2008). A communication perspective on video lottery terminals. *International Gambling Studies*, *8*(3), 233-247.

Sampson, R. J. et Laub, J. H. (1990). Crime and deviance over the life course : The salience of adult social bonds. *American Sociological Review*, *55*(5), 609-627.

Sampson, R. J. et Laub, J. H. (2003). Life-course desisters ? Trajectories of crime among delinquent boys followed to age 70. *Criminology*, *41*(3), 555-592.

Scott, J. (2017). *Social network analysis : A handbook*, Londres, Royaume-Uni : Sage.

Shover, N. et Thompson, C. Y. (1992). Age, differential expectations, and crime desistance. *Criminology*, *30*, 89-104.

Sutherland, E. H. (1947). *Principles of criminology*. New York, NY : Cambridge University Press.

Taxman, F. S. (2017). Are you asking me to change my friends ? *Criminology & Public Policy*, *16*(3), 775-782.

Uggen, C. et Kruttschnitt, C. (1998). Crime in the breaking : Gender differences in desistance. *Law and Society Review*, *32*, 339-366

Uggen, C. et Staff, J. (2001). Work as a turning point for criminal offenders. *Corrections Management Quarterly*, *5*, 1-16.

Valente, T. W. (2010). *Social networks and health. Models, methods, and applications.* New York, NY : Oxford University Press.

Visher, C. A., Winterfield, L. et Coggeshall, M. B. (2005). Ex-offender employment programs and recidivism : A meta-analysis. *Journal of Experimental Criminology*, *1*(3), 295-316.

Wright, J. P. et Cullen, F. T. (2004). Employment, peers, and life-course transitions. *Justice Quarterly*, *21*(1), 183-20.

## Network closure and offenders' perception of re-entry into society

**ABSTRACT** • *Studies on social re-entry suggest that an individual's social entourage has a large effect on successful reintegration. This article analyzes the characteristics of personal networks as related to an individual's perception of the probability of social reintegration. A survey was conducted among adult men residing in a halfway house (n = 49) and those on probation (n = 25). Quantitative analyses show that the kind of network and the proportion of peers with criminal backgrounds help explain ideas*

*about social reintegration. Specifically, closed networks with few members with a criminal history are more likely to lead to an optimistic view of reintegration than open networks with a high percentage of members with a criminal history. While the openness of networks is generally associated with better access to opportunities, in the context of social reintegration the stability offered by closed networks seems to be advantageous. Avenues for intervention and future research are discussed.*

**KEYWORDS** • *social reinsertion, social networks, personal networks, delinquency.*

## Cierre de las redes y percepción de los delincuentes sobre la reinserción social

**RESUMEN** • *Los estudios sobre la reinserción social mencionan el impacto considerable del entorno sobre el éxito del proceso de reinserción. Partiendo de una perspectiva relacional, este artículo analiza las características de la red personal de los individuos en relación a su percepción sobre la probabilidad de reinsertarse socialmente. Se realizó una investigación con hombres residentes en relación a su percepción, en una casa de transición (n = 49) y en probación (n = 25). Los análisis cualitativos muestran que la eficiencia de su red y la proporción de pares con un pasado delincuente contribuyen a explicar la percepción de la reinserción. Más específicamente, las redes cerradas y constituidas de pocos pares con antecedentes delincuentes son susceptibles de tener una visión optimista de la reinserción. Mientras que la apertura de redes está asociada generalmente a un mejor acceso a oportunidades variadas, en contexto de reinserción social, la estabilidad ofrecida por las redes cerradas es ventajosa. Las pistas de intervención y las próximas investigaciones son discutidas.*

**PALABRAS CLAVE** • *Reinserción social, redes sociales, redes personales, delincuencia.*